

**PRINCIPE ALPHABÉTIQUE - DICTÉE À L'ADULTE**  
**PRINCIPES POUR CONCEVOIR SON ENSEIGNEMENT****Principe général**

La dictée à l'adulte conduit les élèves à produire un texte écrit alors qu'ils sont dans l'incapacité totale de le faire seuls. Dans cette démarche, l'enseignant prend en charge le geste graphique et l'encodage, les élèves assumant la production orale du message (syntaxe, vocabulaire), avec un accompagnement important de la part de l'adulte pour en assurer la conformité. L'objectif est d'amener progressivement les élèves à comprendre ce qu'est l'écrit, à saisir un certain nombre d'éléments qui le caractérise et à percevoir les règles auxquelles il obéit.

**Principe 1 : une démarche rigoureuse, des étapes à respecter**

- ÉTAPE préalable – Rendre visible l'intention d'écriture
  - explicitation du projet d'écriture et des modalités de travail ;
- ÉTAPE 1 – Détermination du contenu de la/des phrases
  - production langagière pour expliciter le projet d'écriture : quoi dire, à qui, comment l'organiser (une phrase, plusieurs) ;
- ÉTAPE 2 – Mise en mots et écriture (en cursive) de la / des phrases dictées
  - construction orale de l'écrit par reformulations successives en prenant en compte le destinataire ;
  - dictée à l'enseignant de la phrase en se remémorant le contenu, en adaptant son débit ;
- ÉTAPE 3 – Lecture et validation immédiate
  - lecture de la production pour permettre aux élèves de s'en distancier, d'expliciter les critères de réussite, d'éprouver la permanence de l'écrit et le besoin de flexibilité engendré par l'acte d'écrire ;
- ÉTAPE 4 – Lecture et validation distanciée
  - validation et finalisation définitive de la production ;
  - réalisation par l'enseignant des derniers ajustements (explicités aux élèves) pour rendre l'écrit final cohérent.
- ÉTAPE postérieure – rendre visible la cohérence de l'écrit final global (lorsqu'il y a production partielle par groupe)

**Principe 2 : une pratique régulière**

L'efficacité de l'activité repose sur une pratique régulière : chaque élève devrait être confronté à une démarche de dictée à l'adulte au moins une fois par semaine.

Il n'est pas obligatoire de faire produire systématiquement le même message / support d'écriture à tous les élèves : il peut changer à chaque groupe (ce qui renforce l'authenticité du message produit) mais l'objectif de travail reste le même. Bien entendu, si les écrits produits par les groupes doivent être réunis en une seule production finale, l'enseignant veille à leur cohérence et guide les élèves dans ce sens.

L'étayage de l'enseignant doit être rigoureux : une pratique en tout petit groupe, voire en relation duelle est à privilégier.

### **Principe 3 : des gestes professionnels à privilégier**

- Expliciter aux élèves le projet d'écriture, les modalités de travail, l'enjeu de l'écrit produit ; faire des liens entre les apprentissages, avec les séances précédentes, avec les outils présents dans la classe ;
- Faire oraliser et récolter les informations nécessaires à la production, solliciter des reformulations pour chaque élève, accompagner la recherche d'éléments récurrents et connus dans les différents écrits produits et à disposition.
- Reformuler les propos des élèves en une forme écrite, expliciter les suppressions des marques du langage oral, encourager et accompagner les enrichissements syntaxiques et lexicaux.
- Verbaliser l'acte d'écriture :
  - utiliser les termes spécifiques du langage écrit : mot, phrase, lettre, ligne, etc. ;
  - spécifier ce qu'on écrit au moment où on l'écrit, tout en oralisant le mot et en évitant le découpage en syllabes orales ;
  - faire « exprès » d'oublier un mot, d'écrire lentement, pour aider les élèves à garder la production en mémoire, à corriger, les contraindre à ralentir leur débit et à répéter.
- Répondre aux questionnements des élèves sur l'écrit en les amenant à y répondre par eux-mêmes, expliciter le rôle du brouillon.
- Lire et relire fréquemment la production, faire reformuler l'intention d'écriture et les critères de réussite, mettre en évidence les écarts, synthétiser.
- Relire la production dans un temps éloigné du premier jet d'écriture pour en faire valider définitivement la production : si besoin, poser l'écart entre l'intention d'écriture et sa compréhension par le destinataire, finaliser explicitement la production d'écrit.

### **Principe 4 : des difficultés potentielles à prendre en compte**

Lors de l'activité de dictée à l'adulte, l'élève peut éprouver des difficultés plus ou moins importantes pour :

- produire une phrase complète et cohérente à l'oral ;
- employer à l'oral et à bon escient des connecteurs qui permettent une hiérarchisation des idées ;
- être capable d'utiliser le langage d'évocation ;
- entrer en communication en relation duelle et/ou en groupe ;
- appréhender le rôle social de son écrit : accepter que ce dernier soit lu et peut-être incompris.

L'enseignant tient compte des degrés d'habileté variables des élèves pour constituer les petits groupes de travail et moduler l'aide apportée à chacun.

### **Principe 5 : des groupes de compétence et des temps de différenciation**

#### **Groupes de compétence**

L'activité de dictée à l'adulte appelle prioritairement un fonctionnement avec des groupes hétérogènes, afin de rendre possibles les interactions entre élèves et l'apprentissage entre pairs. Les observations réalisées lors de la dictée à l'adulte précédente permettent de constituer les groupes en prenant en compte les progrès des élèves.

#### **Différenciation**

La dictée à l'adulte est une activité qui appelle prioritairement une différenciation en amont. Il s'agit de travailler avec un petit groupe d'élèves avant l'activité (à l'accueil par exemple), pour lever avec eux les obstacles préalables (identification de l'intention d'écriture, réactivation du vocabulaire, structuration de la pensée, etc.).

La constitution du groupe de différenciation s'appuie sur là encore sur les observations

réalisées lors de la dictée à l'adulte précédente.